

Le décrochage scolaire au Luxembourg

Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire Raisons entraînant l'arrêt des études

Service des Statistiques et Analyses
Service de la Formation professionnelle
Action Locale pour Jeunes
Service de l'Enseignement secondaire et secondaire technique
Service informatique

Septembre 2006

Auteurs:

Manon Unsen , David Vallado

Contact au service ES-EST:

Marc Barthelemy

Avec la collaboration de :

Jos Noesen, Carine Backendorf, Jaqueline Bichler, Claudine Colbach, Victor Da Costa, Christiane Foubert, Anne Goblet, Alain Grosch, Norbert Hanck, Myriam Karels, Christina Lopes, Dominique Pauwels, Chantal Peters, Fernand Sauer, Raymond Stronck, Claude Tonteling, Graziella Vidale

Xochiltl Besch, Brigitte Bever, Carole Goedert, Mike Gryseleyn, Michel Majerus, Jean-Michel Moog, Steve Schleck, Anne Wagner, Peter Wallossek

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Table des matières

U. Introduction	2
1. Méthodologie et description de l'étude menée auprès des jeunes décrocheurs	4
 Parcours des jeunes après le décrochage 2.1 Les décrocheurs temporaires rescolarisés au Luxembourg 2.2 Les décrocheurs temporaires rescolarisés à l'étranger 2.3 Les décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle 2.4 Les décrocheurs ayant un emploi régulier 2.5 Les décrocheurs sans occupation spécifique 	6 7 7 7 8 8
 Caractéristiques des décrocheurs 3.1 Analyse par sexe 3.2 Analyse par catégorie d'âge 3.3 Analyse par nationalité 3.4 Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté 3.5 Analyse par dernier niveau d'études fréquenté 3.6 Analyse suivant le retard scolaire accumulé 	10 10 11 12 14 16
 4. Raisons ayant entraîné l'arrêt de la scolarité 4.1 Différences entre filles et garçons 4.2 Différences selon la nationalité 4.3 Différences selon la catégorie d'âge 4.4 Différences selon le dernier ordre d'enseignement fréquenté 4.5 Différences selon le dernier niveau d'études fréquenté 4.6 Différences selon le retard scolaire accumulé 4.7 Analyse par rapport au parcours postérieur au décrochage 	20 22 22 22 22 23 23 23
5. Remédiation au décrochage scolaire	24
6. Bilan et perspectives	25
7. Références	26
8. Annexes	27

0. Introduction

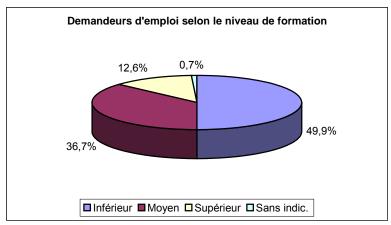
Le décrochage scolaire est un phénomène social préoccupant et les pays européens ont pris conscience que ses répercussions dépassent largement le seul domaine de l'éducation. Les conséquences du décrochage scolaire sont en effet très nombreuses et elles affectent autant les jeunes sur le plan individuel, que la collectivité dans son ensemble.

En plus d'être souvent perçu comme un échec personnel synonyme d'incapacité à remplir les exigences sociales fondamentales, le décrochage scolaire a aussi d'énormes conséquences sur le plan économique. En effet, ce phénomène se traduit par la multiplication de jeunes sans qualification ayant un accès difficile au marché de l'emploi. Ceci entraîne non seulement des augmentations des prestations du chômage et des frais qui y sont reliés, mais aussi une incapacité pour les entreprises de recruter de la main-d'œuvre qualifiée. En outre, les décrocheurs se retrouvent souvent avec des emplois précaires et sous-payés.

En mai 2003, le Conseil de l'Union européenne (Éducation), sur proposition de la Commission, a adopté dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, cinq niveaux de référence européens. Ces « benchmarks », fixent ainsi des objectifs chiffrés à atteindre dans des domaines estimés déterminants pour la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation.

Un de ces niveaux de référence concerne le « taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne». La moyenne de ce taux au niveau des 25 pays de l'Union européenne s'élevait en 2005 à 14,9%. Le Luxembourg pour sa part affichait une moyenne de 12,9%. Le niveau de référence visé en 2010 est de 10%.

L'évolution récente du taux de chômage dans notre pays montre que le marché du travail luxembourgeois, longtemps épargné par rapport aux autres pays, ne réussit plus à absorber une main-d'œuvre non qualifiée. Alors que jadis l'obtention d'une qualification professionnelle ou d'un diplôme de fin d'études était considérée comme souhaitable plutôt qu'indispensable, la réussite scolaire est aujourd'hui une nécessité pour l'insertion professionnelle. De récentes études ont montré qu'une qualification reconnue est le billet d'entrée privilégiée pour trouver sa place sur le marché du travail, voire dans la société, et éviter la précarité de la situation professionnelle et personnelle.



Source: ADEM

La présente étude s'inscrit dans la volonté de mener une politique d'éducation efficiente qui vise à réduire le nombre de laissés pour compte. Elle a pour but d'identifier ces jeunes en rupture scolaire et de comprendre les raisons qui les ont amenés à arrêter leurs études. Les chiffres qui seront présentés ne seront pas nécessairement comparables avec les données recueillies au niveau européen par l' « Enquête Force de Travail » (EFT). En effet cette dernière a pour champ d'observation l'entièreté de la population résidente au Luxembourg, quel que soit le pays où la personne interviewée a été scolarisée. La démarche poursuivie dans le cadre de la présente analyse diffère en ce sens que nous nous intéressons aux jeunes résidant au Grand-Duché de Luxembourg et ayant décroché du système scolaire luxembourgeois pendant une période de référence définie. Ainsi, contrairement à l'EFT, une telle approche permet la construction d'un indicateur mesurant un aspect qualitatif du système éducatif luxembourgeois en termes d'abandons scolaires prématurés.

Le chapitre 1 est consacré à la description de la méthodologie utilisée pour identifier et approcher les jeunes en décrochage scolaire. Une enquête menée à cette fin y est présentée.

Celle-ci a montré que les parcours suivant le drop-out scolaire ne sont pas homogènes. Le décrochage peut se révéler temporaire et suivi de la reprise d'une formation, ou définitif et menant vers le marché du travail ou le chômage. Les différentes orientations que peuvent prendre les décrocheurs sont explicitées au chapitre 2.

Dans le cadre du programme « Education et Formation 2010 » établi par la Direction Générale Education et Culture de la Commission Européenne, plusieurs études ont été publiées afin de mesurer les progrès des pays de l'Europe dans l'atteinte des objectifs fixés. Deux de ces études¹ sont particulièrement intéressantes dans le cadre du présent rapport. Elles se sont intéressées aux facteurs susceptibles d'avoir une influence sur le décrochage scolaire et, plus précisément, aux caractéristiques des jeunes courant le plus grand risque de quitter prématurément l'école. Le chapitre 3 examine l'influence de certains des facteurs pris en compte par ces études sur le décrochage scolaire et sur les situations personnelles et professionnelles des décrocheurs après l'arrêt des études.

Dans le cadre de l'enquête, les jeunes décrocheurs étaient invités à décrire les raisons personnelles ayant provoqué l'arrêt de leurs études. Le chapitre 4 reprend ces affirmations et les différencie selon les catégories de décrocheurs définies.

Il est indéniable que les responsables politiques sont conscients de la nécessité de tout mettre en œuvre pour éviter le décrochage scolaire et pour tenter de réintégrer ceux qui ont abandonné en cours de route. Une série de mesures déjà en place ou du moins envisagées pour remédier au décrochage scolaire est présentée au chapitre 5.

Finalement, le chapitre 6 clôture cette étude par un bilan des résultats de l'enquête menée et présente des perspectives pour des recherches futures.

3

¹ CE, DG EAC: Detailed Analysis of Progress. Towards the Lisbon Objectives in Education and Training. 2006 Report, ainsi que: Study on Access to Education and Training, Basic Skills and Early School Leavers. Lot 3: Early School Leavers. Final Report 2005

1. Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes décrocheurs

Afin de déterminer l'ampleur et les raisons du phénomène de décrochage scolaire au Luxembourg et afin de mieux pouvoir y remédier, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a mis en place, en collaboration avec les bureaux de l'Action Locale pour Jeunes (ALJ), une procédure destinée à identifier et à contacter les jeunes en rupture scolaire.

L'enseignement luxembourgeois s'est doté depuis 2002 d'un système informatique assurant la gestion en temps réel des élèves des établissements d'enseignement postprimaire publics et privés subventionnés².

Ce système permet également d'identifier les élèves qui quittent leur établissement scolaire, soit en cours d'année scolaire, soit en fin d'année sans pour autant avoir obtenu une certification finale.

Un relevé mensuel de ces décrocheurs scolaires est envoyé aux bureaux régionaux de l'Action Locale pour Jeunes (ALJ). Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de contacter les jeunes afin de déterminer les raisons ayant entraîné l'arrêt des études et afin de les aider à retrouver une formation ou à intégrer le marché du travail.

Les résultats de la mise en place de cette procédure ont été publiés une première fois en octobre 2005. Cette analyse s'intéressait aux jeunes ayant décroché entre novembre 2003 et novembre 2004.

La présente publication est à considérer dans la continuité de la première et reprend les principaux résultats de l'analyse de la situation des jeunes qui ont quitté l'enseignement postprimaire luxembourgeois sans certification entre le 1^{er} novembre 2004 et le 30 avril 2006.

Parmi ces élèves ne figurent pas :

- ni les élèves âgés de 24 ans au moment de l'arrêt des études ;
- ni les élèves qui ont déménagé officiellement à l'étranger ;
- ni, faute de données, les élèves de l'enseignement primaire qui ont quitté notre système scolaire.

Afin de pouvoir estimer avec exactitude l'ampleur du phénomène de décrochage dans le système scolaire luxembourgeois, la population de référence à laquelle la population de décrocheurs est comparée se compose de tous les élèves repris dans le système informatique centralisé et donc scolarisés dans l'enseignement postprimaire luxembourgeois durant la période considérée, hormis les élèves âgés de plus de 24 ans et hormis les élèves résidant à l'étranger. Cette population de référence s'élève à 37.347 élèves répartis entre l'enseignement secondaire (ES) et l'enseignement secondaire technique (EST).

Les parcours poursuivis par les décrocheurs et analysés dans la présente étude se répartissent en six catégories. Le décrocheur peut soit :

- s'être réinscrit et fréquenter une école au Luxembourg : une école publique, privée subventionnée ou privée non-subventionnée, l'école de l'armée ou l'école de la police
- s'être réinscrit et fréquenter une école à l'étranger
- travailler
- bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle
- être sans occupation
- avoir été non-joignable/quitté le pays et dont nous sommes sans information.

Notons que les catégories « travailler » et « bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle » ne seront traitées séparément que dans l'analyse générale. Par la suite, elles seront regroupées en une seule catégorie³.

4

² à l'exception de deux établissements privés subventionnés

La définition de 'décrocheur' utilisée dans la présente étude a donc la particularité de concerner aussi des jeunes que l'on pourrait définir de 'décrocheurs temporaires'. Il s'agit en l'occurrence de jeunes ayant quitté une formation en cours de cursus, mais s'étant par la suite réinscrits dans un établissement, soit au Luxembourg, soit à l'étranger.

Notre étude ayant pour but d'estimer le phénomène de décrochage scolaire dans le système scolaire luxembourgeois, il est clair que cette dernière catégorie nous intéresse, car elle équivaut à un décrochage formel du système scolaire luxembourgeois, même s'il reste parfois passager.

Nous avons introduit dans notre analyse la notion de 'décrocheur au sens propre'. Il s'agit en fait des élèves ayant quitté l'enseignement luxembourgeois pour lesquels nous disposons d'informations et dont nous savons qu'ils ne se sont pas réinscrits dans un établissement au Luxembourg durant la période considérée. De ce fait, les élèves ayant fait le choix de se réinscrire dans une école à l'étranger sont repris dans nos 'décrocheurs au sens propre'. L'intérêt de cette catégorie apparaît lorsqu'on différencie les décrocheurs selon certaines variables socio-démographiques. Le fait de ne pas considérer ni les jeunes s'étant réinscrits dans une école au Luxembourg, ni les jeunes pour lesquels il n'y avait aucune information, permet de mettre en évidence l'influence nette de certains facteurs individuels.

Les principales caractéristiques des élèves prises en compte dans notre analyse sont le sexe, la nationalité et l'âge de l'élève, le niveau et l'ordre d'enseignement qu'il fréquentait, ainsi que l'éventuel retard scolaire déjà accumulé. L'influence de ces différents facteurs est mise en relation avec le décrochage scolaire en lui-même, mais aussi avec le parcours suivi par le jeune après l'arrêt des études.

La troisième partie de ce document analyse les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études.

³ Lors de la première édition de cette étude, il a été constaté que pour de nombreux décrocheurs, la distinction entre travail et mesure d'insertion professionnelle n'était pas évidente.

2. Parcours des jeunes après le décrochage

L'exploitation ciblée des données issues du système informatique centralisé, assurant la gestion des élèves de l'enseignement postprimaire au Luxembourg, nous a permis de recenser de manière exhaustive le nombre de décrocheurs scolaires.

Durant la période du 1^{er} novembre 2004 au 30 avril 2006, 2.422 élèves ont quitté sans certification finale l'établissement secondaire ou secondaire technique qu'ils fréquentaient. Par rapport à notre population de référence comptant 37.347 élèves, le taux de décrochage équivaut à 6,5%. En nous limitant aux décrocheurs au sens propre, c'est à dire ceux que nous avons pu contacter et dont nous savons qu'ils ne se sont pas réinscrits dans une école au Luxembourg, ce taux s'élève à 3,6%.

Afin de déterminer le parcours de ces jeunes après leur décrochage, de connaître les raisons de ce dernier et surtout pour les inciter à reprendre une formation, respectivement pour leur proposer une assistance dans la recherche d'une mesure d'insertion professionnelle ou d'un emploi, les collaborateurs de l'Action Locale pour Jeunes ont tenté de contacter ces jeunes. Ce contact se déroulait entre-autres sur base d'un questionnaire standardisé développé spécifiquement à cette fin.

Ainsi, l'ALJ a pu entrer en contact direct ou par l'intermédiaire d'un proche, avec 1.668 jeunes gens (68,9% des décrocheurs recensés). D'un autre côté, sur base du fichier informatique centralisé, nous avons pu déterminer que 77 autres jeunes (3,2%) s'étaient réinscrits dans un lycée avant la fin de la période considérée.

Dans 677 cas (27,9%) aucun contact n'a pu être établi. Ceci est notamment dû à des problèmes d'adresse ou de numéro de téléphone et, dans de rares cas, le contact fut refusé.

L'enquête révèle que sur les 2.422 élèves concernés, 24,9% sont à considérer comme des décrocheurs temporaires, étant donné qu'ils se sont réinscrits dans une école ou un institut de formation, au Luxembourg (14,2%), ou à l'étranger (10,7 %).

Les autres jeunes ayant quitté l'école peuvent être caractérisés de décrocheurs permanents. Abstraction faite de ceux qui restent injoignables ou pour lesquels nous avons eu confirmation d'un déménagement à l'étranger, une majorité des décrocheurs permanents se sont orientés vers la vie professionnelle, que ce soit vers un emploi régulier (10,3%) ou vers une mesure d'insertion professionnelle (12,8%).

22,3% de ces jeunes se retrouvent dans la catégorie des « sans occupation spécifique », c'est à dire sans formation ni travail.

T.2 Tableau de synthèse

	Décrocheurs			
	au sen	s large	au sens propre	
	Absolu	%	Absolu	%
Fréquentent une école au Luxembourg	345	14,2%		
Fréquentent une école à l'étranger	258	10,7%	258	19,0%
Ont un emploi	250	10,3%	250	18,4%
Bénéficient d'une mesure d'insertion	309	12,8%	309	22,8%
Sans occupation	540	22,3%	540	39,8%
non-joignables/quitté le pays/sans information	720	29,7%		
Total	2422	100,0%	1357	100,0%

720 décrocheurs sont repris dans la rubrique « non-joignables/sans information/quitté le pays ». Pour 43 d'entre eux il y a eu confirmation d'un déménagement à l'étranger, synonyme pour la plupart d'un retour dans le pays d'origine. Pour les 677 restants nous ne disposons d'aucune information administrative. Cependant, nous pouvons supposer qu'une grande majorité de ces jeunes ne réside plus non plus au Luxembourg. En effet, d'après les données du STATEC, 1.660 jeunes âgés de 12 à 23 ans inclus, ont quitté le pays durant

2005. Certes ces jeunes n'étaient pas tous scolarisés, mais nous pouvons supposer que cela était le cas pour une grande partie d'entre eux, particulièrement chez les plus jeunes. Comme déjà indiqué en première partie, notre analyse fait la distinction entre décrocheurs au sens large et décrocheurs au sens propre. En ne considérant que cette dernière catégorie, donc uniquement les décrocheurs scolarisés à l'étranger, travaillant ou suivant une mesure d'insertion professionnelle et sans occupation, la situation des « school leavers » se présente comme suit : 41,2% ont intégré le marché de l'emploi (travail ou mesure d'insertion professionnelle), 39,8% ne vont ni à l'école, ni travailler et 19% se sont inscrits dans une école à l'étranger (cf. tableau T.2).

2.1 Les décrocheurs temporaires rescolarisés au Luxembourg

Parmi les 345 décrocheurs identifiés comme ayant repris leurs études au Luxembourg, 70,4% se sont réinscrits dans une des 27 écoles publiques ou une des 5 écoles privées subventionnées, 10,7% dans une autre école privée, une école internationale ou un autre institut de formation, 18,8% on rejoint l'école de l'armée ou de la police.

T.2.1 Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école au Luxembourg

inizir booroomoo o otami romoomo aano ano oooro aa zaxomboarg						
Type d'école fréquentée	Absolu	%				
école publique/privée subventionnée	243	70,4%				
école privée non-subventionnée/autres cours ⁴	37	10,7%				
école de l'armée/de la police	65	18,8%				
Total	345	100,0%				

2.2 Les décrocheurs temporaires rescolarisés à l'étranger

Pour ce qui est des élèves partis à l'étranger, la très grande majorité (72,9%) s'est inscrite dans une école belge. Seulement 11,2% fréquentent une école en Allemagne, 7,7% une école en France et 8,1% poursuivent leurs études dans un autre pays.

A noter qu'une part non-négligeable de ces émigrants scolaires (30,6%) a indiqué résider en internat dans leur nouvelle école.

T.2.2 Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école à l'étranger

Pays de l'école fréquentée	Absolu	%
Belgique	188	72,9%
Allemagne	29	11,2%
France	20	7,7%
Autre	21	8,1%
Total	258	100,0%
dont résidant en internat	79	30,6%

2.3 Les décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle

Les Centres nationaux pour la Formation professionnelle continue d'Esch-sur-Alzette et d'Ettelbruck, gérés par le Service de la Formation Professionnelle, assurent la formation des jeunes demandeurs d'emploi. Presque la moitié (46,3%) des décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle se sont inscrits dans l'un de ces deux centres. 30,7% bénéficient d'un CAT (Contrat d'auxiliauire temporaire) ou d'un stage d'insertion en entreprise, services offerts par l'ADEM (Administration de l'Emploi) aux jeunes demandeurs d'emploi.

Les Centres pénitentiaires de Luxembourg et de Givenich, ainsi que les Centres socioéducatifs de l'État de Dreiborn/Schrassig accueillent 8,4% de ces décrocheurs, qui y bénéficient de l'offre de formation du Service Éducation, resp. de l'Institut d'Enseignement

⁴ Par ordre décroissant de fréquentation: Ecole Privée Grandjean, Ecole Waldorf, Lycée Vauban, Ecole Européenne, International School of Luxembourg, autres cours

socio-éducatif. Les mesures d'insertion professionnelle des associations syndicales sont fréquentées par 6,5% de cette catégorie de décrocheurs. Les restants (8,1%) fréquentent diverses autres initiatives.

Questionnés s'ils bénéficient de ces mesures pour préparer une certification ou un diplôme, seulement 10 jeunes (3,2%) indiquent qu'ils préparent un CATP, CCM ou CITP. Par contre 65,7% ne visent aucun de ces certificats ni même un certificat de participation ou de fréquentation d'un cours.

T.2.3 Décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle

Type de	e mesure fréquentée	Absolu	%
CNFPC		143	46,3%
CAT/Sta	age d'insertion	95	30,7%
SE des	CPL/CPG et IES du CSEE	26	8,4%
Initiative	s syndicales	20	6,5%
Autres in	nitiatives	25	8,1%
	Total	309	100,0%
Dont⁵ :	préparation d'un CATP/CITP/CCM	10	3,2%
	Certificat de participation/fréquentation	40	12,9%
	Pas de prép. d'un diplôme/d'une certification	203	65,7%

2.4 Les décrocheurs ayant un emploi régulier

Les jeunes ayant indiqué aux collaborateurs de l'ALJ travailler, étaient interrogés sur la nature de leur contrat de travail. Cependant, contrairement aux attentes, 42,8% des décrocheurs travaillant indiquent qu'ils sont engagés à durée indéterminée, 37,6% à durée déterminée et seulement 4,8% sous un régime d'intérimaire.

T.2.4 Décrocheurs ayant un emploi régulier

Type de contrat	Absolu	%
à durée indéterminée	107	42,8%
à durée déterminée	94	37,6%
d'intérimaire	12	4,8%
sans indication	37	14,8%
Total	250	100,0%

2.5 Les décrocheurs sans occupation spécifique

Quand les jeunes décrocheurs affirmaient être sans travail et sans formation, les collaborateurs de l'ALJ les interrogeaient sur leurs occupations. Parmi les 540 décrocheurs repris dans cette catégorie, un quart affirme chercher un emploi, et 16,3% chercher un poste d'apprentissage. 7,6% recherchent une formation et 4,6% se préparent à l'examen d'admission à l'école de l'armée ou de police.

7,8% sont enceintes ou s'occupent de leur jeune enfant. 4,3% ont des problèmes de santé. et 4,3% poursuivent une quelconque autre activité.

Finalement, 219 décrocheurs affirment ne rien faire du tout. Ils représentent 40,6% de cette catégorie de décrocheurs sans occupation spécifique et 9% de l'ensemble des décrocheurs. Interrogés sur leurs occupations durant les derniers six mois, 145 jeunes sans occupation spécifique indiquent avoir soit participé à une formation, soit fréquenté une mesure d'insertion professionnelle, soit eu un emploi.

⁵ Les pourcentages manquants représentent les cas sans indication.

T.2.5 Décrocheurs sans occupation spécifique

Occupation	·	Absolu	%
Je fais autre ch	nose, dont ⁶ :	321	59,4%
	Je cherche un emploi	134	24,8%
	Je cherche un poste d'apprentissage	88	16,3%
	Je suis enceinte/je m'occupe de mon enfant	42	7,8%
	Je cherche une formation/une école	41	7,6%
	J'attends de pouvoir intégrer l'armée/la police	25	4,6%
Je me re	mets d'une maladie/d'un accident, je suis une thérapie/une cure	23	4,3%
	'	22	1 20/
	Je fais autre chose	23	4,3%
Je ne fais rien		219	40,6%
	Total	540	100,0%
dont, pendant	suivi une formation	77	14,3%
les 6 derniers	fréquenté une mesure d'insertion prof.	29	5,4%
mois ont: ⁷	eu un emploi	60	11,1%

Durant les 18 mois considérés, 2.422 élèves ont quitté le système scolaire luxembourgeois sans qualification. Cela représente 6,5% de la population de référence. Malgré le fait qu'il est rassurant de constater que pour un quart de ces jeunes le décrochage n'est que temporaire et qu'ils quittent l'école pour se réorienter – vers une autre voie pédagogique, une autre école ou même un autre système scolaire, 559 jeunes intègrent le marché du travail sans qualification et pas moins de 540 jeunes restent à la maison sans formation, ni emploi.

9

 ⁶ Les jeunes avaient la possibilité d'indiquer plusieurs occupations.
 ⁷ Plusieurs réponses étaient possibles.

3. Caractéristiques des décrocheurs

Ce chapitre s'intéresse à la question de savoir si certains groupes d'élèves sont plus touchés par le décrochage que d'autres et analyse en détail plusieurs facteurs susceptibles de provoquer le décrochage scolaire et d'influencer le parcours du décrocheur. Ces facteurs sont des caractéristiques socio-démographiques de l'élève, ainsi que des particularités du cursus scolaire précédant le décrochage.

3.1 Analyse par sexe

Le rapport 2006 de la Commission Européenne « Analysis of Progress : Towards the Lisbon Objectives in Education and Training », ainsi qu'une autre étude réalisée au sujet des « early school leavers » pour le compte de la CE sur base des données de l'Enquête Force de Travail constatent que dans la majorité des pays de l'UE, les garçons sont plus touchés que les filles par le décrochage scolaire. D'après ces études, le Grand-Duché de Luxembourg, tout comme trois autres pays, ferait exception à cette tendance.

Les données recueillies dans le cadre de notre enquête ne confirment pas cette exception : les décrocheurs scolaires de notre système scolaire sont majoritairement des garçons (56,3% contre 43,7% de filles).

T.3.1a Décrocheurs suivant le sexe

	Population totale	Décrocheurs	Décrocheurs au sens propre	Taux de décrocheurs
				au sens propre
Filles	17512 (46,9%)	1058 (43,7%)	570 (42,0%)	3,2%
Garçons	19835 (53,1%)	1364 (56,3%)	787 (58,0%)	4,0%
Total	37347 (100,0%)	2422 (100,0%)	1357 (100,0%)	3,6%

Cette tendance s'accentue encore davantage lorsqu'on ne considère que les décrocheurs au sens propre, c'est-à-dire ceux pour lesquels nous disposons d'informations et dont nous savons qu'ils sont soit scolarisés à l'étranger, soit travaillent ou suivent une mesure d'insertion, soit sont sans occupation (58% de garçons et 42% de filles). En se limitant à ces trois catégories de décrocheurs, nous constatons que 3,2% des filles, mais 4,0% des garçons de notre population de référence sont en décrochage scolaire.

En outre, les filles ont plus tendance que les garçons à reprendre leurs études (filles : 28,7% / garçons : 21,9%), que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger. Si le décrochage scolaire n'est donc souvent que temporaire pour les filles, leur permettant de se réorienter après quelques semaines ou quelques mois vers une autre école ou une autre voie de formation, les garçons choisissent plutôt d'aller travailler ou de suivre une mesure d'insertion professionnelle (filles : 20,0% / garçons : 25,4%). Par contre, la part des décrocheurs sans formation et sans travail ne diffère quasiment pas entre filles et garçons.

T.3.1b Parcours après le décrochage suivant le sexe

1.0.101 0100	ours apres ie de	crochage surva	III IC SCAC			
	Scolarisé au	Scolarisé à	Emploi ou	sans	Départ du	Total
	Luxembourg	l'étranger	mesure	occupation	pays/	décrocheurs
	_		d'insertion	-	introuvable	
Filles	185	119	212	239	303	1058
	17,5%	11,2%	20,0%	22,6%	28,6%	100,0%
Garçons	160	139	347	301	417	1364
	11,7%	10,2%	25,4%	22,1%	30,6%	100,0%
Total	345	258	559	540	720	2422
	14,2%	10,6%	23,1%	22,3%	29,7%	100,0%

3.2 Analyse par catégorie d'âge

La loi scolaire du 10 août 1912 prévoit que tout enfant âgé de 6 ans révolus au 1^{er} septembre recevra pendant 9 années consécutives l'instruction des matières obligatoires. Afin de tenir compte de l'obligation scolaire, les décrocheurs sont répartis en trois catégories d'âge : ceux âgés de 15 ans ou moins et donc encore soumis à l'obligation scolaire, ceux âgés de 16 à 18 ans et ceux âgés de 19 ans et plus. Alors que l'âge des décrocheurs a été calculé par rapport au jour du décrochage, l'âge des élèves de la population de référence a été calculé par rapport au jour de la rentrée scolaire.

Il apparaît que nombre d'élèves quittent l'école au moment de la fin de la scolarité obligatoire. La proportion de décrocheurs double entre la tranche d'âge des 15 ans ou moins et celle des jeunes de 16 à 18 ans (42,4% par rapport à 19,9%). Cet écart s'accentue encore pour les décrocheurs au sens propre.

Les jeunes âgés d'au moins 19 ans représentent plus de 37% des décrocheurs. Par rapport à la population de référence, seulement 1,3% des plus jeunes élèves décrochent, le taux de décrochage de la tranche d'âge du milieu est déjà de 4,7% et atteint 7,6% parmi les élèves les plus âgés.

T.3.2a Décrocheurs suivant la catégorie d'âge

	Population totale	Décrocheurs	Décrocheurs	Taux de
	•		au sens propre	décrocheurs
				au sens propre
≤15 ans	17711 (47,4%)	481 (19,9%)	235 (17,3%)	1,3%
16-18 ans	13046 (34,9%)	1026 (42,4%)	617 (45,5%)	4,7%
≥19 ans	6590 (17,6%)	908 (37,5%)	503 (37,1%)	7,6%
sans indication	-	7 (0,3%)	2 (0,1%)	-
Total	37347 (100,0%)	2422 (100,0%)	1357 (100,0%)	3,6%

Nous constatons donc non seulement que les élèves les plus jeunes et encore soumis à l'obligation scolaire ont moins tendance à quitter l'école, mais également que presque la moitié d'entre eux poursuit des études dans une autre institution, au Luxembourg ou à l'étranger. 16% des décrocheurs les plus jeunes ont indiqué aux collaborateurs de l'ALJ suivre une mesure d'insertion professionnelle ou travailler⁸, et seulement 9,4% ne pas fréquenter d'école, ni avoir intégré la vie active.

Dans la tranche d'âge de 16 à 18 ans, la fin de l'obligation scolaire va de pair avec une diminution de la part des jeunes choisissant de réintégrer l'école (22,9%). Parallèlement plus de décrocheurs de cet âge (22,1%) choisissent de travailler ou de suivre une mesure d'insertion professionnelle. Dans cette tranche d'âge 28,2% des décrocheurs affirment ni aller à l'école, ni s'être orientés vers la vie professionnelle.

Les « school leavers » les plus âgés ne reprennent guère leur parcours scolaire (14,2%). En revanche ils vont majoritairement (28,1%) travailler ou fréquentent une mesure d'insertion professionnelle. Dans cette tranche d'âge la part des jeunes n'ayant pas pu être contactés et dont on reste sans information s'élève à plus qu'un tiers.

-

⁸ dont seulement 3 jeunes ont indiqué avoir un emploi n'étant ni une mesure d'insertion professionnelle, ni un apprentissage

T.3.2b Parcours après le décrochage suivant la catégorie d'age au moment du décrochage

16-18 ans	134	101	227	289	275	1026
	13,1%	9,8%	22,1%	28,2%	26,8%	100,0%
≥19 ans	86	43	255	205	319	908
	9,5%	4,7%	28,1%	22,6%	35,1%	100,0%
sans indication	, 11	1 14,3%	,	1 14,3%	5 71,4%	7 100,0%
Total	345	258	559	540	720	2422
	14,2%	10,6%	23,1%	22,3%	29,7%	100,0%

3.3 Analyse par nationalité

Le rapport de la CE « Analysis of Progress : Towards the Lisbon Objectives in Education and Training » de 2006 arrive sur base des données de l'EFT à deux conclusions principales:

- En considérant la population résidente âgée de 18 à 24 ans, le décrochage scolaire prématuré touche davantage les non-nationaux. Pour le Grand-Duché de Luxembourg, le taux des décrocheurs est de 8,9% parmi les résidents de nationalité luxembourgeoise et de 18,2% parmi les résidents de nationalité étrangère.
- En ce qui concerne le nombre total de « early school leavers » dans l'UE, environ 90% des décrocheurs sont des nationaux et 10% des non-nationaux. Cependant, le Luxembourg se distingue de l'ensemble des autres Etats-membres sur ce point. Au Luxembourg, contrairement aux autres pays de l'UE, la majorité des « early school leavers » sont des non-nationaux.

Les résultats des analyses effectuées dans le cadre de la présente étude confirment le premier constat du rapport de la CE. Le taux des décrocheurs (au sens propre) par rapport à la population de référence est plus élevé parmi les élèves de nationalité étrangère (en moyenne 4,3%) que parmi les élèves de nationalité luxembourgeoise (3,3%). En outre, le taux de décrochage varie entre les différentes nationalités, de 2,6 et 2,8% pour les jeunes. de nationalité allemande et belge à 4 et 5% pour les Français, les Portugais et les Italiens, voire 8,8% pour les Capverdiens. La deuxième conclusion de la CE n'est cependant pas confirmée par nos chiffres. Les décrocheurs sont majoritairement des Luxembourgeois (61,5% au sens propre). Cependant, comparés à la population de référence (67,4% de Luxembourgeois), les Luxembourgeois sont sous-représentés parmi les décrocheurs au sens propre et 32,6% dans la population de référence).

T3.6a Décrocheurs suivant la nationalité

	Population totale	Décrocheurs	Décrocheurs	Taux de
			au sens propre	décrocheurs
				au sens propre
Luxembourgeois	25156 (67,4%)	1407 (58,1%)	835 (61,5%)	3,3%
Portugais	6579 (17,6%)	527 (21,8%)	290 (21,4%)	4,4%
Ex-yougoslaves	1506 (4,0%)	110 (4,5%)	52 (3,8%)	3,4%
Italiens	1054 (2,8%)	83 (3,4%)	53 (3,9%)	5,0%
Français	680 (1,8%)	66 (2,7%)	28 (2,1%)	4,1%
Belges	390 (1,0%)	24 (1,0%)	11 (0,8%)	2,8%
Allemands	378 (1,0%)	20 (0,8%)	10 (0,7%)	2,6%
Cap-Verdiens	307 (0,8%)	39 (1,6%)	27 (2,0%)	8,8%
Autres	1297 (3,5%)	141 (5,8%)	51 (3,8%)	3,9%
sans indication	-	5 (0,2%)	0 (0,0%)	-
Total	37347 (100,0%)	2422 (100,0%)	1357 (100,0%)	3,6%

Pour ce qui est des parcours des décrocheurs, ce sont surtout des jeunes issus de nos pays voisins ou des pays de l'ancienne Yougoslavie qui n'ont pas pu être contactés et dont on présume qu'ils n'habitent plus le pays.

Parmi les décrocheurs temporaires, les Luxembourgeois, les jeunes de nationalité exyougoslave et ceux des « autres » nationalités choisissent le plus souvent un institut de formation au Luxembourg. Les décrocheurs temporaires des nationalités restantes préfèrent s'orienter vers une école à l'étranger. Toutefois nous constatons que les élèves nationalité ex-yougoslave ne choisissent qu'à 11,8% de se réinscrire pour une formation.

T3.6b Parcours après le décrochage suivant la nationalité

Nationalité	Scolarisé au	Scolarisé à	Emploi ou	sans	Départ du	Total
	Luxembourg	l'étranger	mesure	occupation	pays/	
		_	d'insertion	-	introuvable	
Luxembourgeois	221	137	351	347	351	1407
	15,7%	9,7%	24,9%	24,7%	24,9%	100,0%
Portugais	58	64	120	106	179	527
	11,0%	12,1%	22,8%	20,1%	34,0%	100,0%
Ex-yougoslaves	12	1	25	26	46	110
	10,9%	0,9%	22,7%	23,6%	41,8%	100,0%
Italiens	9	11	19	23	21	83
	10,8%	13,3%	22,9%	27,7%	25,3%	100,0%
Français	11	11	11	6	27	66
	16,7%	16,7%	16,7%	9,1%	40,9%	100,0%
Belges	4	6	1	4	9	24
	16,7%	25,0%	4,2%	16,7%	37,5%	100,0%
Allemands	2	2	2	6	8	20
	10,0%	10,0%	10,0%	30,0%	40,0%	100,0%
Capverdiens	5	8	13	6	7	39
	12,8%	20,5%	33,3%	15,4%	17,9%	100,0%
Autres	23	18	17	16	67	141
	16,3%	12,8%	12,1%	11,3%	47,5%	100,0%
sans indication	0	0	0	0	5	5
	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%
Total	345	258	559	540	720	2422
	14,2%	10,7%	23,1%	22,3%	29,7%	100,0%

Jusqu'à présent, nous nous sommes limités dans cette partie à analyser l'influence de variables socio-démographiques. Une autre catégorie de facteurs à prendre en compte sont ceux liés au cursus scolaire des jeunes. Dans la suite de cette partie, notre analyse portera sur l'ordre d'enseignement et le niveau d'études, ainsi que sur l'échec scolaire en termes d'années de retard accumulées.

3.4 Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté

L'analyse des décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté a pour but de mettre en évidence les élèves qui sont les plus susceptibles de se retrouver en décrochage scolaire. D'un côté, elle permet de mieux comprendre les raisons qui peuvent entraîner un décrochage scolaire, ceci en analysant de plus près le système scolaire en général et aussi l'organisation et les exigences respectives des différentes voies pédagogiques offertes au Luxembourg. D'un autre côté, cette analyse révèle combien d'élèves quittent l'école avec un niveau de formation même inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire.

Nous constatons en premier lieu que les élèves de l'enseignement secondaire (ES) sont nettement sous-représentés parmi les « early school leavers ». Ils représentent 31,8% de notre population de référence, mais seulement 5,1% des décrocheurs et 3,5% des décrocheurs au sens propre. Le risque qu'un élève du cycle inférieur de l'ES décroche durant la période de référence s'élève ainsi à 0,2%,

La situation se présente différemment à l'enseignement secondaire technique (EST). Le risque qu'un élève du cycle inférieur de l'EST décroche durant la période de référence s'élève à 2,9%. Ce taux diffère cependant selon les différentes voies pédagogiques : Les élèves fréquentant une 9^e PR sont le plus touchés par le décrochage scolaire. Ils représentent 1,6% de la population de référence, mais plus de 6% des décrocheurs. Leur « drop-out-rate » s'élève ainsi à 15,7%.

Pour les élèves des classes modulaires du régime préparatoire, le taux des décrocheurs par rapport à la population de référence est de 10,2%, et ils représentent 14,8% des décrocheurs au sens large et même 18,6% des décrocheurs au sens propre.

C'est au niveau du cycle supérieur de l'EST que le phénomène du décrochage scolaire est le plus répandu. Au régime technique et au régime de technicien, le taux des décrocheurs par rapport à la population de référence s'élève respectivement à 2,6% et 4,0%. Le régime professionnel « produit » le plus de décrocheurs. Les élèves du CATP par exemple, ne représentant que 13,3% de la population de référence, représentent 27% des décrocheurs. Ce sont les élèves du CCM et du CITP qui courent le plus grand risque de quitter l'école en cours de parcours scolaire. Ils constituent 11,6% des décrocheurs, mais présentent un taux de décrochage de plus de 16%.

T.3.4a Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté

1.3.4a Decrochedis Sulvant i ordie d'enseignement n'equente								
	Population totale	Décrocheurs	Décrocheurs	Taux de				
			au sens propre	décrocheurs				
				au sens propre				
ES - division inférieure	5367 (14,4%)	45 (1,9%)	13 (1,0%)	0,2%				
ES - division supérieure	6521 (17,5%)	79 (3,3%)	35 (2,6%)	0,5%				
EST cycle inférieur	8402 (22,5%)	473 (19,5%)	248 (18,3%)	3,0%				
sans 9 ^e PR	7810 (20,9%)	326 (13,5%)	155 (11,4%)	2,0%				
9 ^e PR	592 (1,6%)	147 (6,1%)	93 (6,8%)	15,7%				
EST régime préparatoire	2489 (6,7%)	358 (14,8%)	253 (18,6%)	10,2%				
EST régime technique	4924 (13,2%)	233 (9,6%)	130 (9,6%)	2,6%				
EST régime de technicien	3471 (9,3%)	239 (9,9%)	139 (10,2%)	4,0%				
EST CATP	4972 (13,3%)	663 (27,4%)	365 (26,9%)	7,3%				
EST CCM	480 (1,3%)	135 (5,6%)	80 (5,9%)	16,7%				
EST CITP	482 (1,3%)	144 (5,9%)	78 (5,7%)	16,2%				
Classe d'accueil/CLIPP	239 (0,6%)	46 (1,9%)	14 (1,0%)	5,9%				
Sans indication	-	7 (0,3%)	2 (0,1%)	-				
Total	37347 (100,0%)	2422 (100,0%)	1357 (100,0%)	3,6%				

Un total de 922 jeunes, c'est-à-dire 38,1% des décrocheurs identifiés durant la période considérée, ont quitté l'école luxembourgeoise sans même avoir atteint un niveau de formation correspondant au premier cycle de l'enseignement secondaire.

En ce qui concerne les parcours des jeunes après le décrochage, on remarque également des disparités entre ES et EST d'un côté, et cycles inférieur et supérieur d'un autre côté. Le décrochage scolaire des élèves de l'ES, et particulièrement de ceux de la division inférieure, est souvent temporaire et suivi d'un changement d'école ou de voie de formation. 68,9% des plus jeunes et 54,4% des plus âgés se réinscrivent dans une autre institution de formation, au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cycle inférieur de l'EST, la moitié des élèves de l'EST reprennent leur scolarité, à l'exception des élèves de la voie pratique : 19,7% seulement des décrocheurs d'une 9° PR reprennent des études, 21,1% intègrent la vie active et 32% demeurent sans occupation.

Il en est de même au régime préparatoire : Moins d'un quart des décrocheurs reprennent une formation, 35,5% travaillent ou fréquentent une mesure d'insertion professionnelle.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST on retrouve de nouveau des différences entre décrocheurs du régime technique et du régime de technicien d'une part et décrocheurs du régime professionnel d'autre part. Dans la première catégorie de décrocheurs, presque 30% reprennent leurs études, environ un quart s'oriente vers la vie professionnelle et plus ou moins 20% ne choisissent aucune de ces alternatives et restent donc sans occupation spécifique. Dans le groupe des décrocheurs du régime professionnel, les jeunes qui reprennent la même ou une autre formation sont minoritaires : 14,3% pour le CATP, 3,7% pour le CCM et 5,6% pour le CITP. Même si plus ou moins un quart de ces élèves intègre le marché de l'emploi, on en retrouve encore davantage dans la catégorie des « sans occupation ». Notons encore que la part des décrocheurs pour lesquels nous n'avons aucune information est très élevée dans le régime professionnel (de 33,9% à 41%). Ce manque d'information est encore plus élevé parmi les décrocheurs en provenance d'une classe spécifique pour des jeunes qui viennent d'arriver au pays : classe d'accueil ou classe CLIPP.

T.3.4b Parcours après le décrochage suivant l'ordre d'enseignement

	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi ou mesure	sans occupation	Départ du pays/	Total
			d'insertion		introuvable	
ES - division	20	11	0	2	12	45
inférieure	44,4%	24,4%	0,0%	4,4%	26,7%	100,0%
ES - division	26	17	9	9	18	79
supérieure	32,9%	21,5%	11,4%	11,4%	22,8%	100,0%
EST - cycle inférieur	86	73	31	51	85	326
sans 9PR	26,4%	22,4%	9,5%	15,6%	26,1%	100,0%
EST - 9PR	14	15	31	47	40	147
	9,5%	10,2%	21,1%	32,0%	27,2%	100,0%
EST - régime	28	54	127	72	77	358
préparatoire	7,8%	15,1%	35,5%	20,1%	21,5%	100,0%
EST - régime	37	29	55	46	66	233
technique	15,9%	12,4%	23,6%	19,7%	28,3%	100,0%
EST - régime du	46	26	62	51	54	239
technicien	19,2%	10,9%	25,9%	21,3%	22,6%	100,0%
EST CATP	73	22	164	179	225	663
	11,0%	3,3%	24,7%	27,0%	33,9%	100,0%
EST CCM	4	1	39	40	51	135
	3,0%	0,7%	28,9%	29,6%	37,8%	100,0%
EST CITP	7	1	37	40	59	144
	4,9%	0,7%	25,7%	27,8%	41,0%	100,0%
Classe	4	8	4	2	28	46
d'accueil/CLIPP	8,7%	17,4%	8,7%	4,3%	60,9%	100,0%
sans indication		1		1	5	7
	0,0%	14,3%	0,0%	14,3%	71,4%	100,0%
TOTAL	345	258	559	540	720	2422
	14,2%	10,7%	23,1%	22,3%	29,7%	100,0%

3.5 Analyse par dernier niveau d'études fréquenté

L'analyse précédente est complétée et confirmée par la prise en compte du dernier niveau d'études atteint par les décrocheurs.

En début de carrière scolaire, en classe de 7°/VII° et de 8°/VI°, donc parmi les élèves - du moins en théorie - les plus jeunes, le risque de décrocher est le plus faible avec un taux de décrochage de 0,6%, resp. 1,2%. Celui-ci augmente considérablement en classe de 9°/V° à 7,4%, pour ne diminuer que légèrement à 6,6% l'année suivante. D'ailleurs, la part des jeunes en provenance des niveaux d'études 9°/V° et 10°/IV° atteint à chaque fois environ 30% du total des décrocheurs au sens propre. Pour ce qui est des niveaux d'études à partir de la classe de 11°/III°, le phénomène du décrochage scolaire diminue continuellement.

T.3.5a Décrocheurs suivant le niveau d'études

	Population totale	Décrocheurs	Décrocheurs au sens propre	Taux de décrocheurs
			au seris propre	au sens propre
VIIe/7 ^e	5070 (13,6%)	91 (3,8%)	30 (2,2%)	0,6%
VIe/8 ^e	5512 (14,8%)	153 (6,3%)	64 (4,7%)	1,2%
Ve/9e	5676 (15,2%)	632 (26,1%)	420 (30,9%)	7,4%
IVe/10e	5762 (15,4%)	696 (28,7%)	382 (28,1%)	6,6%
IIIe/11e	4859 (13,0%)	352 (14,5%)	197 (14,5%)	4,0%
IIe/12e	5470 (14,6%)	348 (14,4%)	192 (14,1%)	3,5%
lère/13e/14e/15e	4759 (12,7%)	97 (4,0%)	56 (4,1%)	1,2%
Classe d'accueil/CLIPP	239 (0,6%)	46 (1,9%)	14 (1,0%)	5,9%
sans indication	0	7 (0,3%)	2 (0,1%)	-
Total	37347 (100,0%)	2422 (100,0%)	1357 (100,0%)	3,6%

Nous constatons que le passage de la classe de 8°/VI° vers la classe de 9°/V° représente non seulement une étape importante en ce qui concerne le risque de devenir décrocheur, mais a également une influence importante sur le parcours des jeunes après avoir quitté l'école.

Ainsi, les décrocheurs des deux premières années d'études du postprimaire, et donc probablement les décrocheurs les plus jeunes, vont majoritairement réintégrer l'école, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger. Rares sont ceux qui choisissent de travailler ou de fréquenter une mesure d'insertion professionnelle ou qui se retrouvent sans occupation spécifique.

Cette situation change brusquement à partir de la classe de 9^e/V^e. Seule une minorité se réinscrit dans une autre école ou une autre formation. Ces jeunes choisissent plutôt d'intégrer le marché de l'emploi ou de rester sans occupation. Les décrocheurs des classes de 13^e/l^{ère} ou d'une classe supérieure ne reprennent guère leurs études, mais ils ne restent pas non plus sans occupation. Au contraire, un tiers d'entre eux décide de s'orienter vers la vie professionnelle.

3.5h Parcoure après la décrochage suivant le niveau d'études

1.3.5b Parcours apre						
	Scolarisé au	Scolarisé à	Emploi ou	sans	Départ du	Total
	Luxembourg	l'étranger	mesure	occupation	pays/	
			d'insertion		introuvable	
VIIe/7 ^e	40	26	4	0	21	91
	44,0%	28,6%	4,4%	0,0%	23,1%	100,0%
VIe/8 ^e	45	37	18	9	44	153
	29,4%	24,2%	11,8%	5,9%	28,8%	100,0%
Ve/9e	63	90	167	163	149	632
	10,0%	14,2%	26,4%	25,8%	23,6%	100,0%
IVe/10e	87	46	151	185	227	696
	12,5%	6,6%	21,7%	26,6%	32,6%	100,0%
IIIe/11e	51	28	87	82	104	352
	14,5%	8,0%	24,7%	23,3%	29,5%	100,0%
Ile/12e	49	14	96	82	107	348
	14,1%	4,0%	27,6%	23,6%	30,7%	100,0%
lère/13e/14e/15e	6	8	32	16	35	97
	6,2%	8,2%	33,0%	16,5%	36,1%	100,0%
Classe d'accueil/	4	8	4	2	28	46
CLIPP	8,7%	17,4%	8,7%	4,3%	60,9%	100,0%
sans indication		1		1	5	7
	0,0%	14,3%	0,0%	14,3%	71,4%	100,0%
Total	345	258	559	540	720	2422
	14,2%	10,7%	23,1%	22,3%	29,7%	100,0%

3.6 Analyse suivant le retard scolaire accumulé

Le retard scolaire accumulé au cours d'une carrière scolaire d'un élève est également susceptible de provoguer le décrochage scolaire, et, le cas échéant, d'influencer le parcours qui suit le « drop-out ». Si l'étude « Study on Access to Education and Training, Basic Skills and Early School Leavers» de la CE ne peut pas clairement confirmer que le redoublement de classes influe directement sur la probabilité d'un décrochage prématuré, on peut néanmoins supposer que le redoublement cause une perte de motivation et favorise ainsi le décrochage scolaire.9

Pour déterminer le retard scolaire nous avons comparé le niveau d'études atteint par l'élève au moment du décrochage avec le niveau d'études qu'il aurait théoriquement dû fréquenter à la date de sa dernière rentrée scolaire. Le retard scolaire peut donc provenir d'une scolarisation tardive, d'une immigration à un âge plus avancé, d'une interruption temporaire, suivie par une reprise des études 10, mais surtout d'un ou de plusieurs redoublements que ce soit au niveau de l'enseignement primaire ou de l'enseignement postprimaire 11.

Dans la population de référence il y a 47,8% d'élèves sans retard scolaire. La part de ces derniers n'est que de 15,6% parmi les décrocheurs au sens large et que de 13,9% parmi les décrocheurs au sens propre. Ce décalage se traduit également par un taux de « dropout »très bas : 1.1% de décrocheurs au sens propre par rapport à la population de référence. Avec un retard scolaire d'un an, cette probabilité triple à 3,6%, avec deux années de retard, elle monte à 6,4%. Avec trois ou quatre années de retard scolaire, la probabilité de décrocher dépasse10%.

⁹ voir également www.deuxiemechance.lu

p.ex. pour les élèves fréquentant les cours du soir L'ampleur du redoublement au Luxembourg est décrit et analysé dans la publication « Analyse des "Klassenwiederholens" im primaren und postprimaren Bereich » du MENFP (2005)

T.3.6a Décrocheurs suivant le retard scolaire accumulé

	Population totale	totale Décrocheurs Décrocheurs au sens propre		Taux de décrocheurs
			' '	au sens propre
Sans retard scolaire	17838 (47,8%)	379 (15,6%)	189 (13,9%)	1,1%
1 an	10121 (27,1%)	598 (24,7%)	364 (26,8%)	3,6%
2 ans	4987 (13,4%)	550 (22,7%)	319 (23,5%)	6,4%
3 ans	2278 (6,1%)	386 (15,9%)	231 (17,0%)	10,1%
4 ans	954 (2,6%)	188 (7,8%)	100 (7,4%)	10,5%
5 ans	473 (1,3%)	119 (4,9%)	61 (4,5%)	12,9%
6 ans	240 (0,6%)	81 (3,3%)	38 (2,8%)	15,8%
7 ans et plus	217 (0,6%)	68 (2,8%)	39 (2,9%)	18,0%
sans indication	239 (0,6%)	53 (2,2%)	16 (1,2%)	6,7%
Total	37347 (100,0%)	2422 (100,0%)	1357 (100,0%)	3,6%

Le retard scolaire influence également la carrière après le drop-out. En effet, près de la moitié des élèves quittant leur école d'origine et n'ayant pas encore de retard scolaire sont des décrocheurs temporaires. Ils se réinscrivent majoritairement dans un institut de formation luxembourgeois et un peu moins souvent dans une école à l'étranger.

Si avec un an de retard scolaire, les décrocheurs ne quittent toujours pas définitivement l'école (31,3% se réinscrivent), ils choisissent légèrement plus souvent de poursuivre leurs études à l'étranger plutôt qu'au Luxembourg.

Avec un retard scolaire de deux ans et plus, la décision de reprendre des études, soit dans une autre voie de formation, soit dans une autre école ou même un autre pays, devient de plus en plus rare. Les décrocheurs s'orientent alors vers le marché de l'emploi ou restent sans occupation.

Notons encore que la part des non-joignables s'accroît considérablement parmi les décrocheurs ayant un retard scolaire important.

T.3.6b Parcours après le décrochage suivant le retard scolaire accumulé

	Scolarisé au	Scolarisé à	Emploi ou	sans	Départ du	Total
	Luxembourg	l'étranger	mesure	occupation	pays/	
			d'insertion		introuvable	
Sans retard	100	78	67	44	90	379
scolaire	26,4%	20,6%	17,7%	11,6%	23,7%	100,0%
1 an	88	99	130	135	146	598
	14,7%	16,6%	21,7%	22,6%	24,4%	100,0%
2 ans	76	34	140	145	155	550
	13,8%	6,2%	25,5%	26,4%	28,2%	100,0%
3 ans	46	25	95	111	109	386
	11,9%	6,5%	24,6%	28,8%	28,2%	100,0%
4 ans	15	7	55	38	73	188
	8,0%	3,7%	29,3%	20,2%	38,8%	100,0%
5 ans	5	3	28	30	53	119
	4,2%	2,5%	23,5%	25,2%	44,5%	100,0%
6 ans	7	1	17	20	36	81
	8,6%	1,2%	21,0%	24,7%	44,4%	100,0%
7 ans et plus	4	2	23	14	25	68
	5,9%	2,9%	33,8%	20,6%	36,8%	100,0%
sans indication	4	9	4	3	33	53
	7,5%	17,0%	7,5%	5,7%	62,3%	100,0%
Total	345	258	559	540	720	2422
	14,2%	10,7%	23,1%	22,3%	29,7%	100,0%

Certains facteurs ont une influence indéniable sur le risque d'un décrochage scolaire prématuré. En considérant les caractéristiques socio-démographiques des élèves, on constate que le phénomène touche principalement les garçons, les jeunes de nationalité étrangère, et qu'il s'accentue après l'obligation scolaire.

Le vécu scolaire a également une incidence sur le danger d'un abandon de scolarité. Le décrochage est surtout répandu parmi les élèves de l'enseignement technique, et plus particulièrement parmi ceux des classes de 9^e pratique, du régime préparatoire et du régime professionnel. La rupture scolaire touche principalement les élèves à partir de la classe de 9^e/V ^e. En outre, les décrocheurs se caractérisent souvent par des redoublements répétés. Au-delà de ces constats, l'influence de ces facteurs ne se limite pas seulement à la probabilité de décrochage, mais s'étend également au parcours poursuivi par le jeune après le décrochage.

4. Raisons ayant entraîné l'arrêt des études

Jusqu'à présent nous avons pris en revue les caractéristiques socio-démographiques des élèves ainsi que les particularités de leur cursus scolaire et nous les avons mis en relation avec la probabilité d'un éventuel décrochage, ainsi qu'avec la nature du parcours poursuivi après le décrochage.

Un aspect non négligeable de l'étude du phénomène de décrochage scolaire concerne les raisons individuelles qui ont poussé le jeune à arrêter ses études.

Afin de cerner cet aspect, et de remédier en amont au problème du décrochage scolaire, les collaborateurs de l'ALJ ont interrogé les jeunes sur les raisons qui les ont poussés à quitter leur ancienne école.

La première raison avancée par les décrocheurs interviewés est l'échec scolaire ou l'anticipation d'un échec scolaire. Ainsi 15,4% des décrocheurs ont raté leur année ou se sentaient incapables de la réussir dans la voie pédagogique dans laquelle ils étaient engagés. A ceux-ci s'ajoutent 11,1% qui étaient convaincus d'avoir de meilleures chances de réussite dans une nouvelle école.

À chaque fois 13,2% des décrocheurs invoquent de ne plus avoir eu envie de fréquenter soit leur ancienne école, soit l'école en général

12,8% affirment avoir arrêté leurs études parce qu'ils ne trouvaient pas de poste d'apprentissage, et 10,8% invoquent des raisons personnelles, financières ou familiales (à noter que le fait d'attendre ou d'avoir un enfant a été cité explicitement par 11 jeunes).

Par ailleurs, 7,9% des décrocheurs s'attendent à avoir de meilleures ou du moins d'autres possibilités en optant pour un nouveau chemin. S'y ajoutent les 7,3% indiquant qu'ils n'avaient pas accès à la voie de formation désirée.

6,7% des jeunes estiment que l'orientation scolaire avait été inadaptée ou que la voie de formation choisie était inintéressante.

5% des jeunes déclarent avoir quitté l'école à cause de leurs problèmes de langues.

Finalement, 5% des jeunes déclarent avoir quitté l'école pour raisons de santé.

Ainsi, outre des justifications que l'on peut qualifier de purement scolaires, interviennent également des raisons d'ordre plus général. Aux principales raisons citées ci-dessus s'ajoutent encore un éventail d'autres raisons qui sont reprises dans le tableau ci-après.

T.4 Détail des raisons invoquées pour l'arrêt des études	Absolu ¹²	% ¹³
Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire (dans une ou plusieurs	257	15,4%
branches)		
Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	221	13,2%
Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie	220	13,2%
d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)		
Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	214	12,8%
Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	184	11,0%
Raisons personnelles, familiales, financières	180	10,8%
Meilleures/plus de /autres possibilités	131	7,9%
Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée (à cause de mes notes,	122	7,3%
de la langue, il n'y avait plus de place disponible, il n'y avait pas		
d'établissement scolaire qui me plaisait)		
Mauvaise orientation, je n'aimais pas/plus la voie de formation choisie	111	6,7%
Problèmes de langue (en français, en allemand)	84	5,0%
Maladie, handicap, problème de santé, accident/allergie	84	5,0%
J'avais des problèmes avec mes professeurs	79	4,7%
Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/faillite de l'entreprise	78	4,7%
Mon école d'origine n'offrait pas la formation désirée, par intérêt pour une	77	4,6%
formation/un métier ou des branches		
J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	73	4,4%
Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (horaire, durée,	68	4,1%
organisation, incompatibilité du travail et de l'école)		
Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires)	57	3,4%
Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	53	3,2%
Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	50	3,0%
Déménagement	50	3,0%
J'avais des problèmes avec les autres élèves	49	2,9%
Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	48	2,9%
Je n'aimais pas certaines branches	26	1,6%
Pour gagner de l'argent/J'ai trouvé un emploi	24	1,4%
Mes parents voulaient que je change d'école	22	1,3%
Internat dans la nouvelle école	20	1,2%
J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/l'école désiré, au service	17	1,0%
de l'État/des communes, à l'armée/la police)		
Dyslexie, dysorthographie, hyperactivité	14	0,8%
Problèmes de drogue/de délinquance	12	0,7%
Grossesse/a eu un enfant	11	0,7%
J'avais des problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays	10	0,6%
d'origine		
Autre raison	45	2,7%
Sans indication de raison	137	8,2%

Si cet inventaire nous donne un premier aperçu sur les raisons qui poussent un jeune à quitter l'école, il faut tout de même constater que les raisons invoquées varient en fonction de certaines caractéristiques des jeunes interviewés¹⁴.

¹² Les jeunes interviewés pouvaient indiquer plusieurs raisons pour expliquer leur choix
13 Les pourcentages sont calculés par rapport aux 1668 décrocheurs avec lesquels un contact a pu être établi
14 Les détails sont repris en annexe.

4.1 Différences entre filles et garçons

Pour les filles, ce sont principalement des raisons personnelles, familiales ou financières qui provoquent l'arrêt des études. En prenant en compte également les décrocheuses ayant spécifié le fait d'attendre ou d'avoir à charge un enfant, elles sont 16,7% à citer ces aspects comme raison du décrochage, alors que cela ne concerne que 7,3% pour les garçons.

A l'opposé, l'échec scolaire et, dans une moindre mesure, le désintérêt pour l'école ou les études en général sont les causes principales du drop-out pour 17,3%, resp. 16,8% des garçons (vs. 13,0%, resp. 8,6% pour les filles).

4.2 Différences selon la nationalité

La prise en compte de la nationalité des décrocheurs montre également certaines disparités. Par exemple, les deux raisons principales pour le décrochage scolaire des élèves de nationalité luxembourgeoise sont l'échec scolaire (18,1%) et le désintérêt pour l'école et les études en général (15,6%).

Par contre les élèves de nationalité portugaise citent en premier lieu le fait de n'avoir pas trouvé de poste d'apprentissage (17,8% vs. 10,7% pour les Luxembourgeois)¹⁵ et l'espoir d'améliorer les chances de réussite dans la nouvelle école (17,1% vs. 9,1% pour les Luxembourgeois), plutôt que l'échec scolaire (11,8%) et le désintérêt (9,8%).

4.3 Différences selon la catégorie l'âge

Pour ce qui est de l'âge des jeunes au moment de leur décrochage, nous notons que l'attente de meilleures chances de réussite dans une nouvelle école, ainsi que de meilleures ou d'autres possibilités représentent les deux raisons principales pour les décrocheurs les plus jeunes (24,0%, resp. 14,5%). Ces deux raisons sont moins citées par les décrocheurs plus âgés, entre autres par 5,0%, resp. 4,7% des élèves de plus de 19 ans.

Les décrocheurs de 16 à 18 ans, accusent le manque de postes d'apprentissage (17,5% contre 12,1% pour les jeunes et 7,3% pour les plus âgés), resp. de ne plus avoir envie de fréquenter son ancienne école (14,8% vs. 10,1% pour les \leq 15 ans et 13,1%, pour les \geq 19 ans).

L'échec scolaire est le plus souvent invoqué par les décrocheurs les plus âgés (20,6% contre 9,0% pour les ≤ 15 ans et 14,3% pour les 16-18 ans). N'avoir plus envie d'aller à l'école ou de poursuivre des études constitue la deuxième raison la plus importante pour ces élèves(16,1% contre 8,7% pour les ≤ 15 ans et 13,1% pour les 16-18 ans).

4.4 Différences selon le dernier ordre d'enseignement fréquenté

Globalement, l'échec scolaire ou son anticipation est la raison principale avancée par les jeunes pour leur décrochage. C'est le cas notamment pour ceux provenant d'une classe du régime technique (21,5%), du régime de technicien (27,8%) ou du CATP (18,5%).

Les élèves de l'ES et ceux du cycle inférieur de l'EST (sans 9^e PR) citent cependant en premier lieu l'attente de meilleures chances réussite dans la nouvelle école (17,6%, resp. 22.4%).

Le fait de n'avoir pas trouvé de poste d'apprentissage est la raison principale citée par les élèves en provenance d'une classe de 9^e PR (20,4%) ou du régime préparatoire (33,5%). Les élèves d'une classe du CCM ou du CITP indiquent en premier lieu la résiliation du contrat d'apprentissage, par eux-mêmes ou par le patron (37,8% pour les élèves du CCM, 42,5% pour ceux du CITP).

¹⁵ Cette disparité est certainement en partie due au fait que les élèves de nationalité portugaise sont proportionnellement plus souvent orientés vers le régime professionnel que les élèves de nationalité luxembourgeoise.

4.5 Différences selon le dernier niveau d'études fréquenté

En considérant à lui seul le niveau d'études dont proviennent les décrocheurs, nous arrivons à des constats similaires. Ainsi, l'échec scolaire ne devient la principale cause du décrochage qu'à partir de la classe de 10°/IVe (16,7%, resp. 15,5% en 11°/IIIe, 19,4% en 12°/II° et 37,7% en 13°/Ière). En 7°/VII°, 8°/VI°, ainsi que dans les classes d'accueil et CLIPP, surtout l'espoir de meilleures chances de réussite ailleurs incite les élèves à quitter leur école (31,3%, 22,9% et 25,9%). Les décrocheurs d'une classe de 9° ont cité en premier lieur le fait de ne pas avoir trouvé de poste d'apprentissage (24,1%) en premier lieu, résultat qui correspond aux constats du paragraphe précédent. 16

4.6 Différences selon le retard scolaire accumulé

Même si ce n'est pas en premier lieu l'échec scolaire qui pousse les élèves sans retard ou avec seulement une année de retard scolaire à quitter l'école, ceux-ci s'attendent tout de même majoritairement à de meilleures chances de réussite dans leur nouvelle école (21,9%, resp. 15,0%). Vient ensuite pour ces élèves l'impossibilité de trouver un poste d'apprentissage (13,1%, resp. 15,9%).

Les élèves avec un retard scolaire d'au moins deux ans, citent l'échec scolaire en premier lieu (jusqu'à 21,6% par les élèves avec quatre ans de retard scolaire).

4.7 Analyse par rapport au parcours postérieur au décrochage

Les raisons invoquées pour expliquer le décrochage scolaire ne varient pas seulement suivant les caractéristiques socio-démographiques ou scolaires des décrocheurs, mais également en fonction du parcours qui suit le « drop-out ».

Ainsi, les élèves s'étant réinscrits dans un autre établissement de formation au Luxembourg, ont quitté leur école parce qu'ils n'avaient plus envie d'y aller (17,2%) ou parce qu'ils s'attendaient à de meilleures chances de réussite (16,0%) dans le nouvel établissement.

Cette dernière attente est également citée en premier lieu par les élèves qui se sont inscrits à une école à l'étranger (43,8%), suivie par l'attente de meilleures ou d'autres possibilités (29,8%).

Le désintérêt pour l'école et pour les études en général constitue la deuxième raison la plus importante pour les décrocheurs ayant intégré le marché de l'emploi (18,2%) et la raison principale pour ceux ne poursuivant aucune occupation spécifique du tout (18,0%).

Pour ceux qui travaillent ou fréquentent une mesure d'insertion professionnelle, le fait de n'avoir pas trouvé de patron d'apprentissage est le plus souvent cité comme raison de quitter l'école (20,8%).

Les causes provoquant un décrochage scolaire prématuré sont multiples et varient autant selon les caractéristiques socio-démographiques des élèves, que selon leur cursus scolaire précédant le décrochage. Alors que l'échec scolaire et son anticipation restent en général les raisons principales du décrochage scolaire, les filles ont davantage tendance à citer des raisons personnelles, familiales ou financières comme motif d'arrêt des études. Pour les élèves de 9^e PR et du régime préparatoire, le fait de ne pas trouver de poste d'apprentissage est indiqué comme la raison principale du décrochage.

_

¹⁶ La recherche de postes d'apprentissage ne concerne que les élèves de l'EST

5. Remédiation au décrochage scolaire

Plusieurs mesures ont été mises en oeuvre afin de permettre de donner aux jeunes en rupture scolaire la possibilité de réintégrer une formation et de prévenir l'exclusion scolaire.

Les mesures de remédiation ont été inscrites à la réglementation concernant la promotion : ces mesures doivent être décidées par le conseil de classe dès que l'élève donne signe de problèmes d'apprentissage.

Depuis mars 2005, des classes de réinsertion professionnelle sont offertes à des jeunes élèves en décrochage scolaire dans plusieurs lycées techniques, ainsi que dans les Centres nationaux de formation professionnelle continue.

Des classes-relais dans quatre écoles permettent d'accueillir des élèves qui manifestent des troubles de comportement et les préparent à réintégrer leur classe normale. Un encadrement plus poussé des élèves, des programmes plus adaptés et des perspectives de formation élargies sont visés au régime préparatoire.

Le projet 'prévention du décrochage scolaire' constitue un autre élément du plan d'action national visant l'intégration et/ou la formation professionnelles.

Le suivi individuel systématique des décrocheurs par les collaborateurs des bureaux régionaux de l'Action Locale pour Jeunes et les enquêtes décrites dans le présent document sont une autre mesure visant à identifier et à pallier les causes du décrochage scolaire.

Les postes d'apprentissage CITP/CCM ne suffisant actuellement plus à combler la demande toujours croissante des élèves ne remplissant pas les critères pour entrer au CATP ou poursuivre des études ultérieures, une offre accrue de formations qualifiantes et d'insertion avec des programmes et un encadrement adaptés est en préparation :

- création d'une formation d'initiation professionnelle, sous forme de contrat d'apprentissage, menant à une certification reconnue (CITP) et ceci dans une plus grande panoplie de métiers et de familles de métiers qu'actuellement;
- création de cours d'orientation et d'initiation professionnelles à l'intention de tout jeune de 15 à 18 ans qui n'a pas eu la possibilité de faire un apprentissage, ni de trouver un emploi;
- renforcement des modèles pédagogiques visant à développer des classespasserelles préparant à une formation qualifiante en se basant sur les expériences des classes préparatoires à l'admission à la formation préparatoire au CITP.

En 2005, un rapport sur l'accompagnement pédagogique des jeunes en difficulté d'insertion scolaire et professionnelle ainsi que sur les pratiques de formation dans le cadre de la pédagogie de la 2^e chance sur base de quatre dispositifs (France, Belgique, Allemagne, Luxembourg) rédigé par l'Institut d'Etudes sur le Travail et l'Orientation Professionnelle de Paris, a mis en évidence les aspects suivants :

- renforcer toutes les mesures visant à empêcher le décrochage scolaire ;
- sortir du schéma de l'organisation scolaire classique ;
- faire du milieu de formation un lieu où l'on vise à la fois des objectifs de socialisation, d'éducation et de qualification;
- assurer un accompagnement individuel tout au long du processus de formation ;
- renforcer auprès des jeunes le sentiment d'être capable d'acquérir des compétences tout en leur faisant accepter des règles ;
- étendre l'offre de formation à l'intention des jeunes qui à la fin de l'obligation scolaire quittent l'école sans maîtrise des compétences de base.

Les démarches décrites doivent permettre de lénifier le phénomène du décrochage scolaire et assurer la mise en place de solutions permettant une réintégration des jeunes ayant quitté l'école sans qualification.

6. Bilan et perspectives

Les chiffres et analyses présentés sans cette étude nous ont permis d'estimer de manière concrète l'ampleur du phénomène du décrochage scolaire dans notre pays.

Avec 2.422 décrocheurs recensés sur une période de 18 mois, le système scolaire luxembourgeois affiche un taux de décrochage moyen de 6,5%, respectivement de 3,6% si on se limite aux décrocheurs au sens propre, c'est à dire ceux que nous avons pu contacter et dont nous savons qu'ils ne se sont pas réinscrits dans une école au Luxembourg.

Certains n'ont abandonné leurs études que temporairement, afin de se réorienter vers une nouvelle voie de formation ou une nouvelle école. Ainsi, 24,9% des décrocheurs identifiés durant la période considérée ont finalement repris leurs études, et ce, majoritairement au Luxembourg. Pour ce qui est des décrocheurs temporaires s'étant réinscrits dans une école à l'étranger, ils ont principalement opté pour une école en Belgique.

Pour 23% des décrocheurs, le parcours après l'arrêt des études s'est dirigée vers la vie active, que ce soit en bénéficiant d'une mesure d'insertion professionnelle ou en ayant un emploi régulier.

Le constat le plus alarmant est celui concernant les décrocheurs que l'on peut qualifier de 'sans occupation spécifique' : 22% indiquent avoir ni formation ni travail. Même si dans cette catégorie la moitié des jeunes décrocheurs affirme être à la recherche d'un travail, d'un poste d'apprentissage, d'une formation ou d'une école, il ne reste pas moins de 41% qui indiquent n'avoir aucune occupation et aucune perspective d'en trouver.

Pour un quart des décrocheurs identifiés, le contact n'a pas pu être établi: il faut supposer que la grande majorité de ces jeunes a quitté le pays.

L'enquête a également révélé que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher : les garçons plus que les filles, les élèves ne tombant plus sous l'obligation scolaire plus que les élèves plus jeunes, les élèves de nationalité étrangère plus que ceux de nationalité luxembourgeoise et les élèves fréquentant une voie de formation préparant essentiellement à l'entrée dans le monde professionnel plus que les élèves de voies de formation d'un niveau d'exigences et d'un degré d'abstraction des matières enseignées plus élevés. Finalement, le risque de décrochage augmente avec le retard scolaire accumulé.

D'un autre point de vue, nous avons constaté que ces mêmes caractéristiques ont des répercussions sur les parcours que prennent les jeunes après leur « drop-out » et sur les raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur décrochage.

Il est clair que ces différents facteurs présentent des interactions plus ou moins importantes. Il sera donc intéressant à l'avenir d'estimer l'influence nette des différentes variables présentées.

Par ailleurs, certaines données potentiellement intéressantes font encore défaut à ce stade. Ainsi par exemple, ni les caractéristiques socio-économiques telles que le niveau de formation des parents, ni les performances scolaires (mis à part le redoublement déjà analysé) n'ont pu être considérées ici. Leur influence sur le décrochage scolaire reste encore à évaluer.

Enfin, la mise en relation du décrochage scolaire prématuré avec la réussite sur le marché du travail constitue une perspective de recherche dans ce cadre.

7. Références

Commission Européenne, DG Education et Culture, (2006), Detailed Analysis of Progress. Towards the Lisbon Objectives in Education and Training. 2006 Report

Commission Européenne, DG Education et Culture, (2005), Study on Access to Education and Training, Basic Skills and Early School Leavers. Lot 3: Early School Leavers. Final Report

Commission Européenne, DG Education et Culture, (2005), Mise en œuvre du programme de travail « Education et Formation 2010 ». Rapport d'avancement 2005 : Luxembourg

Direction générale de la recherche appliquée Canada, (2000), Le décrochage scolaire : définitions et coûts

Glasman D., (2000), "Le décrochage scolaire: une question institutionnelle", Diversité Ville-Ecole-Intégration, n° 122

MENFP, (2005), Analyse des "Klassenwiederholens" im primaren und postprimaren Bereich

MENFP, (2005), Les Chiffres Clés de l'Education Nationale

MENFP, (2005), Les Elèves quittant prématurément nos écoles

MENFP, (2006), Rapport d'activité 2005

OCDE, (2005), Regards sur l'Education : les indicateurs de l'OCDE

www.deuxiemechance.lu

ANNEXES

Raisons ayant entraîné le décrochage scolaire

Différences entre filles et garçons	filles	garçons
Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire	13,0%	17,3%
Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	12,9%	9,5%
Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée, à cause de :	8,2%	6,7%
Problèmes de langue (en français, en allemand)	5,7%	4,5%
Je n'aimais pas certaines branches	0,8%	2,1%
Mauvaise orientation, je n'aimais pas la voie de formation choisie	6,3%	7,0%
Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (p.ex. : horaire, durée, organisation, incompatibilité du travail et de l'école)	4,2%	4,0%
J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/l'école désiré, au service de l'État/des communes, à l'armée/la police)	1,1%	1,0%
Meilleures/plus de /autres possibilités	7,7%	7,9%
Mon école d'origine n'offrait pas la formation désirée, par intérêt pour une formation/un métier ou des branches	4,2%	4,9%
Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires)	1,8%	4,7%
Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	12,2%	14,1%
Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	8.6%	16.8%
Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	3,7%	2,8%
Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/faillite de l'entreprise	4,8%	4,6%
J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	4,6%	4,2%
Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	11,3%	14,1%
Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	3,1%	2,7%
J'avais des problèmes avec mes professeurs	3,9%	5,4%
J'avais des problèmes avec les autres élèves	3,7%	2,4%
Internat dans la nouvelle école	0,7%	1,6%
Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	3,4%	2,7%
Mes parents voulaient que je change d'école	1,6%	1,1%
Dyslexie, dysorthographie, hyperactivité	0,8%	0,9%
Maladie, handicap, problème de santé, accident, allergie	7,2%	3,3%
Raisons personnelles, familiales, financières (également grossesse)	15,4%	7,2%
Problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	0,5%	0,6%
Pour gagner de l'argent/j'ai trouvé un emploi	1,2%	1,6%
Grossesse/ a eu un enfant	1,4%	0,1%
Problèmes de drogue/de délinquance	0,5%	0,9%
Déménagement	2,9%	3,1%
Autre raison	2,6%	2,8%
Sans indication de raison	9,0%	7,6%
N ¹⁷	736	932

¹⁷ Nombre de jeunes avec lesquels un contact a pu être établi, pourcentages calculés par rapport à ce nombre

Différences selon la nationalité ¹⁸	L	P	<u>IT</u>	Ex-Y	F	CV	В	D	Autre
Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire	18,1%	11,8%	11,1%	14,5%	11,1%			14,3%	12,9%
Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	9,1%	17,1%	6,3%	3,2%	13,9%	17,9%	18,8%		14,1%
Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée	6,0%	11,5%	6,3%		22,2%	7,1%	6,3%	21,4%	3,5%
Problèmes de langue (en français, en allemand)	3,5%	6,5%	9,5%	4,8%	11,1%	7,1%	6,3%	7,1%	10,6%
Je n'aimais pas certaines branches	1,9%	0,8%		1,6%	2,8%		6,3%		1,2%
Mauvaise orientation, je n'aimais pas la voie de formation choisie	7,8%	5,9%	3,2%	3,2%	8,3%	3,6%	6,3%	14,3%	
Pas satisfait avec syst. scol. lux (horaire, durée, organisation)	5,3%	2,2%	1,6%		5,6%			14,3%	2,4%
J'ai échoué à l'examen d'admission (formation/école/État/communes/armée/police)	1,2%	0,6%	1,6%						2,4%
Meilleures/plus de /autres possibilités	6,4%	10,1%	3,2%	4,8%	16,7%	14,3%	12,5%		15,3%
Mon école d'origine n'offrait pas la formation désirée	5,4%	3,7%	3,2%	1,6%	5,6%	7,1%			3,5%
Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires)	2,6%	5,9%	6,3%	1,6%	5,6%	3,6%	6,3%	7,1%	
Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	14,5%	11,5%	17,5%	9,7%	16,7%	3,6%	6,3%	7,1%	9,4%
Plus de motiv. pour les études/plus envie d'aller à l'école/fin de la scol. oblig.	15,6%	9,8%	12,7%	11,3%	2,8%	10,7%	6,3%	21,4%	5,9%
Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	3,3%	3,1%	3,2%	4,8%	2,8%		6,3%		2,4%
Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/faillite de l'entreprise	4,4%	5,1%	9,5%	9,7%		7,1%	6,3%		1,2%
J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	4,5%	4,8%	4,8%	6,5%	2,8%				3,5%
Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	10,7%	17,7%	11,1%	24,2%	8,3%	39,3%			8,2%
Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	3,2%	2,5%	1,6%		8,3%			7,1%	2,4%
J'avais des problèmes avec mes professeurs	4,5%	4,8%	6,3%	3,2%	8,3%			14,3%	7,1%
J'avais des problèmes avec les autres élèves	3,3%	1,7%	3,2%	1,6%	8,3%			14,3%	2,4%
Internat dans la nouvelle école	1,1%	0,3%	3,2%	3,2%	5,6%	3,6%	6,3%		2,4%
Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	2,8%	2,0%	6,3%	8,1%	13,9%	3,6%	12,5%		3,5%
Mes parents voulaient que je change d'école	1,1%	1,7%	3,2%			3,6%	6,3%		1,2%
Dyslexie, dysorthographie, hyperactivité	0,8%	0,3%		3,2%	5,6%		6,3%	7,1%	
Maladie, handicap, problème de santé, accident, allergie	6,2%	3,9%	3,2%	4,8%	8,3%				1,2%
Raisons personnelles, familiales, financières (également grossesse)	10,8%	10,4%	6,3%	8,1%	13,9%	3,6%	12,5%	7,1%	14,1%
Problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	0,1%	0,6%				3,6%			2,4%
Pour gagner de l'argent/j'ai trouvé un emploi	1,6%	1,1%		4,8%		3,6%			
Grossesse/ a eu un enfant	0,9%	0,3%					6,3%		
Problèmes de drogue/de délinquance	0,6%	1,1%			2,8%				1,2%
Déménagement	0,4%	5,6%	4,8%	4,8%	2,8%		6,3%	21,4%	17,6%
Autre raison	2,9%	2,0%		4,8%	2,8%		6,3%		8,2%
Sans indication de raison	8,7%	6,7%	11,1%	9,7%	2,8%	7,1%	25,0%	7,1%	4,7%
N^{19}	1008	356	63	62	36	28	16	14	85

¹⁸ L: luxembourgeoise, P: portugaise, IT: italienne, Ex-Y: d'un des pays de l'Ex-Yougoslavie, F: française, CV: capverdienne, B: belge, D: allemande ¹⁹ Nombre de jeunes avec lesquels un contact a pu être établi, pourcentages calculés par rapport à ce nombre

Différences selon la catégorie d'âge	<=15 ans	16-18 ans	>=19 ans
Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire	9,0%	14,3%	20,6%
Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	24,0%	9,7%	5,0%
Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée	9,2%	8,4%	4,8%
Problèmes de langue (en français, en allemand)	10,1%	4,7%	2,4%
Je n'aimais pas certaines branches	0,6%	1,3%	2,4%
Mauvaise orientation, je n'aimais pas la voie de formation choisie	0,9%	7,4%	9,2%
Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (p.ex. : horaire, durée,			
organisation, incompatibilité du travail et de l'école)	4,0%	3,8%	4,5%
J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/l'école désiré, au service			
de l'État/des communes, à l'armée/la police)		1,3%	1,2%
Meilleures/plus de /autres possibilités	14,5%	7,3%	4,7%
Mon école d'origine n'offrait pas la formation désirée, par intérêt pour une			
formation/un métier ou des branches	2,6%	6,1%	3,8%
Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires)	7,2%	3,1%	1,6%
Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	10,1%	14,8%	13,1%
Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie			
d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	8,7%	13,1%	16,1%
Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	0,3%	3,5%	4,5%
Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/faillite de l'entreprise	0,9%	5,8%	5,4%
J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	0,6%	4,3%	6,7%
Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	12,1%	17,5%	7,3%
Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	5,5%	2,8%	1,4%
J'avais des problèmes avec mes professeurs	8,4%	4,2%	3,3%
J'avais des problèmes avec les autres élèves	7,2%	2,0%	1,6%
Internat dans la nouvelle école	4,9%	0,4%	
Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	9,0%	2,0%	0,7%
Mes parents voulaient que je change d'école	5,5%	0,4%	
Dyslexie, dysorthographie, hyperactivité	2,6%	0,7%	
Maladie, handicap, problème de santé, accident, allergie	3,5%	5,0%	6,1%
Raisons personnelles, familiales, financières (également grossesse)	8,7%	9,3%	14,0%
Problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	0,3%	0,7%	0,7%
Pour gagner de l'argent/j'ai trouvé un emploi		0,5%	3,5%
Grossesse/ a eu un enfant	0,3%	0,3%	1,4%
Problèmes de drogue/de délinquance	2,6%	0,3%	0,2%
Déménagement	6,4%	2,4%	1,7%
Autre raison	2,6%	2,6%	2,9%
Sans indication de raison	9,8%	5,7%	10,4%
N^{20}	346	742	578

²⁰ Nombre de jeunes avec lesquels un contact a pu être établi, pourcentages calculés par rapport à ce nombre

Différences selon l'ordre d'enseignement fréquenté	9 ^e PR	Accueil/ CLIPP	CATP	ССМ	CITP	ES inférieur	ES supérieur	EST inférieu	Rég. pré- r paratoire		Rég. de
Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire	14,8%	3,7%	18,5%	8,5%	4,6%	6,3%	13,6%	13,9%	8,3%	21,5%	27,8%
Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	4,6%	25,9%	2,8%		2,3%	25,0%	13,6%	22,4%	17,3%	10,4%	15,0%
Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée	6,5%	3,7%	4,2%		3,4%	3,1%	1,7%	8,5%	15,1%	6,1%	11,1%
Problèmes de langue (en français, en allemand)	1,9%	22,2%	1,4%	2,4%	5,7%	9,4%	5,1%	9,9%	6,8%	8,0%	1,7%
Je n'aimais pas certaines branches			1,6%		1,1%			1,8%		4,3%	3,9%
Mauvaise orientation, je n'aimais pas la voie de formation choisie	1,9%		9,6%	3,7%	3,4%		3,4%	1,3%	0,4%	16,6%	16,1%
Pas satisfait avec syst. scol. lux (horaire, durée, organisation)	1,9%		2,1%		1,1%	6,3%	8,5%	10,3%	1,4%	10,4%	2,8%
J'ai échoué à l'examen d'admission (formation/école/État/communes/armée/police)	1,9%		1,6%				7	0,9%		1,2%	2,2%
Meilleures/plus de /autres possibilités	4,6%	22,2%	3,5%		2,3%	12,5%	6,8%	14,3%	12,2%	9,2%	7,8%
Ecole d'origine n'offrait pas la formation désirée	8,3%		3,7%	2,4%	1,1%		6,8%	4,9%	2,2%	9,2%	7,2%
Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires)	4,6%		1,4%	2,4%	3,4%			4,5%	8,3%	2,5%	2,2%
Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	18,5%		13,8%	3,7%	6,9%	12,5%	20,3%	13,5%	9,7%	14,7%	20,0%
Plus de motiv. pour les études/plus envie d'aller à l'école/fin de la scol. oblig.	14,8%	11,1%	14,8%	3,7%	9,2%		15,3%	12,1%	12,9%	16,0%	16,1%
Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues			5,9%	9,8%	18,4%				0,4%	1,2%	0,6%
Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/faillite de l'entreprise	0,9%		7,7%	18,3%	28,7%			0,4%	0,7%		
J'ai résilié mon contrat d'apprentissage			10,3%	19,5%	13,8%				0,4%		
Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	20,4%	3,7%	10,5%	17,1%	25,3%			2,7%	33,5%	1,2%	5,0%
Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	3,7%		1,2%		1,1%	6,3%	5,1%	4,0%	5,8%	4,3%	0,6%
J'avais des problèmes avec mes professeurs	2,8%		3,5%	2,4%	2,3%	15,6%	10,2%	5,4%	5,4%	4,9%	6,1%
J'avais des problèmes avec les autres élèves	1,9%		1,6%	1,2%	2,3%	6,3%	5,1%	4,5%	5,8%	2,5%	1,1%
Internat dans la nouvelle école		7,4%				6,3%		2,7%	3,2%	0,6%	
Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école		7,4%	0,7%			12,5%	6,8%	8,1%	5,0%	1,8%	1,1%
Mes parents voulaient que je change d'école		7,4%				12,5%		2,7%	3,2%	0,6%	
Dyslexie, dysorthographie, hyperactivité				3,7%				1,3%	2,9%		
Maladie, handicap, problème de santé, accident, allergie	5,6%		6,6%	4,9%	2,3%	9,4%	6,8%	3,6%	1,8%	7,4%	6,7%
Raisons personnelles, familiales, financières (également grossesse)	13,9%	11,1%	11,9%	14,6%	5,7%	15,6%	11,9%	11,2%	6,5%	13,5%	9,4%
Problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine			0,5%	2,4%	1,1%			1,3%	0,7%		
Pour gagner de l'argent/j'ai trouvé un emploi			1,9%	2,4%			1,7%	0,9%		2,5%	3,3%
Grossesse/ a eu un enfant			0,9%	1,2%	1,1%			1,3%	0,4%	1,2%	
Problèmes de drogue/de délinquance		3,7%	0,2%	1,2%				1,3%	1,8%	0,6%	
Déménagement	1,9%	40,7%	1,6%	1,2%	4,6%	3,1%	5,1%	4,0%	4,0%		0,6%
Autre raison	3,7%	3,7%	1,9%		4,6%	6,3%	11,9%	1,3%	1,4%	3,7%	2,8%
Sans indication de raison	13,9%	3,7%	10,3%	8,5%	9,2%	21,9%	10,2%	8,1%	5,4%	2,5%	6,1%
N^{21}	108	27	427	82	87	32	59	223	278	163	180

⁻

²¹ Nombre de jeunes avec lesquels un contact a pu être établi, pourcentages calculés par rapport à ce nombre

Différences selon le niveau d'études fréquenté	VIIe/7e	Vie/8e	Ve/9e	IVe/10e	IIIe/11e	Ile/12e	lère/13°/ 14°/15e	Accueil/ CLIPP
Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire	10,9%	9,5%	11,7%	16,7%	15,5%	19,4%	39,0%	3,7%
Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	31,3%	22,9%	14,2%	6,3%	7,5%	6,3%	6,8%	25,9%
Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée	4,7%	8,6%	12,1%	5,4%	5,9%	5,1%	1,7%	3,7%
Problèmes de langue (en français, en allemand)	12,5%	10,5%	5,7%	3,9%	2,1%	2,5%	5,1%	22,2%
Je n'aimais pas certaines branches	1,6%		0,6%	1,1%	3,3%	3,0%	3,4%	
Mauvaise orientation, je n'aimais pas la voie de formation choisie	1,6%	1,0%	0,8%	11,1%	8,8%	10,5%	13,6%	
Pas satisfait avec syst. scol. lux (horaire, durée, organisation)	4,7%	6,7%	4,4%	3,0%	3,3%	5,1%	5,1%	
J'ai échoué à l'examen d'admission (formation/école/État/communes/armée/police)			0,8%	0,9%	1,7%	1,7%	1,7%	
Meilleures/plus de /autres possibilités	14,1%	17,1%	10,2%	3,0%	8,8%	5,1%	5,1%	22,2%
Ecole d'origine n'offrait pas la formation désirée		1,0%	5,3%	5,0%	5,4%	5,1%	5,1%	
Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires)	12,5%	3,8%	5,5%	2,4%	1,7%	1,3%	1,7%	
Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	7,8%	15,2%	12,7%	14,5%	13,8%	11,8%	20,3%	
Plus de motiv. pour les études/plus envie d'aller à l'école/fin de la scol. oblig.	3,1%	8,6%	14,4%	14,3%	12,1%	11,0%	28,8%	11,1%
Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues			0,2%	6,3%	5,9%	3,0%	3,4%	
Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/faillite de l'entreprise			0,8%	10,2%	7,1%	3,8%		
J'ai résilié mon contrat d'apprentissage			0,2%	6,7%	9,6%	7,6%		
Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage		6,7%	24,2%	12,1%	7,1%	7,6%	1,7%	3,7%
Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	6,3%	3,8%	4,9%	1,7%	2,1%	1,3%	1,7%	
J'avais des problèmes avec mes professeurs	9,4%	5,7%	4,9%	4,8%	5,4%	1,7%	8,5%	
J'avais des problèmes avec les autres élèves	10,9%	5,7%	3,6%	2,0%	1,3%	1,7%	5,1%	
Internat dans la nouvelle école	10,9%	4,8%	1,1%	0,2%				7,4%
Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	18,8%	9,5%	3,0%	1,3%	2,5%			7,4%
Mes parents voulaient que je change d'école	6,3%	8,6%	1,3%	0,2%				7,4%
Dyslexie, dysorthographie, hyperactivité	6,3%	1,9%	1,1%	0,7%				
Maladie, handicap, problème de santé, accident, allergie	4,7%	2,9%	3,4%	5,4%	7,1%	6,3%	8,5%	
Raisons personnelles, familiales, financières (également grossesse)	7,8%	8,6%	10,4%	9,1%	12,6%	13,1%	18,6%	11,1%
Problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	1,6%		0,8%	0,4%	0,8%	0,4%		
Pour gagner de l'argent/j'ai trouvé un emploi			0,4%	1,3%	2,9%	3,0%	3,4%	
Grossesse/ a eu un enfant			0,8%	0,7%	0,4%	0,8%	1,7%	
Problèmes de drogue/de délinquance		3,8%	0,8%	0,7%				3,7%
Déménagement	9,4%	8,6%	1,7%	2,2%	0,8%	1,7%		40,7%
Autre raison	1,6%	1,9%	2,1%	2,8%	2,9%	3,4%	5,1%	3,7%
Sans indication de raison	10,9%	9,5%	8,1%	5,4%	7,1%	13,9%	8,5%	3,7%
N^2	64	105	472	461	239	237	61	27

-

Nombre de jeunes avec lesquels un contact a pu être établi, pourcentages calculés par rapport à ce nombre

Différences selon le retard scolaire accumulé	sans retard	1 année	2 années	3 années	4 années	5 années	6 années	7 années
Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire	8,8%	12,5%	18,8%	20,5%	21,6%	20,6%	14,3%	7,1%
Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	21,9%	15,0%	6,2%	5,9%	5,4%	2,9%	4,8%	2,4%
Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée	8,4%	9,5%	8,5%	4,4%	4,5%	1,5%	4,8%	7,1%
Problèmes de langue (en français, en allemand)	7,7%	4,8%	5,1%	2,6%	4,5%	2,9%	2,4%	2,4%
Je n'aimais pas certaines branches	1,1%	2,3%	1,0%	2,6%	0,9%			2,4%
Mauvaise orientation, je n'aimais pas la voie de formation choisie	2,2%	7,7%	7,5%	9,5%	8,1%	7,4%	4,8%	
Pas satisfait avec syst. scol. lux (horaire, durée, organisation)	4,7%	4,8%	3,1%	2,9%	4,5%	4,4%	7,1%	7,1%
J'ai échoué à l'examen d'admission (formation/école/État/communes/armée/police)	0,4%	1,1%	1,0%	1,8%	0,9%	1,5%		
Meilleures/plus de /autres possibilités	10,2%	12,5%	4,9%	5,5%	4,5%	2,9%		2,4%
Mon école d'origine n'offrait pas la formation désirée	4,0%	6,1%	5,1%	4,0%	3,6%	2,9%	4,8%	
Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires)	5,8%	4,3%	2,3%	2,6%	3,6%		4,8%	
Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	9,9%	13,0%	16,7%	16,1%	12,6%	8,8%	7,1%	11,9%
Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus	7.00/	44.40/	44.40/	40.40/	40.00/	40.40/	0.40/	44.00/
envie d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	7,3%	11,1%	14,1%	19,4%	18,0%	19,1%	2,4%	14,3%
Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	1,1%	2,5%	3,1%	6,6%	1,8%	4,4%	4,8%	4,8%
Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/faillite de l'entreprise	2,9%	4,1%	5,1%	6,2%	7,2%	4,4%	2,4%	4,8%
J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	1,8%	2,7%	4,6%	6,6%	5,4%	8,8%	7,1%	11,9%
Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	13,1%	15,9%	13,4%	12,5%	9,0%	7,4%	7,1%	7,1%
Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	5,1%	3,2%	2,8%	2,6%		2,9%		
J'avais des problèmes avec mes professeurs	6,9%	5,2%	5,9%	2,9%	3,6%	1,5%	2,4%	
J'avais des problèmes avec les autres élèves	6,9%	3,4%	1,5%	1,5%	0,9%	4,4%		2,4%
Internat dans la nouvelle école	4,4%	1,4%					1	
Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	8,0%	4,5%	0,8%	0,4%	1,8%		# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	
Mes parents voulaient que je change d'école	4,4%	1,6%		0,4%			1	
Dyslexie, dysorthographie, hyperactivité	1,5%	1,4%	0,8%	0,4%				
Maladie, handicap, problème de santé, accident, allergie	3,6%	4,8%	5,4%	5,5%	2,7%	10,3%	2,4%	14,3%
Raisons personnelles, familiales, financières (également grossesse)	9,1%	9,8%	9,5%	12,1%	10,8%	19,1%	21,4%	11,9%
Problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	0,4%	0,5%	0,5%	1,1%				4,8%
Pour gagner de l'argent/j'ai trouvé un emploi		0,2%	1,3%	4,0%	2,7%	1,5%		7,1%
Grossesse/ a eu un enfant	0,7%	0,2%	0,3%	0,4%	1,8%		4,8%	4,8%
Problèmes de drogue/de délinquance	1,5%	0,9%	0,5%					2,4%
Déménagement	2,2%	3,4%	2,3%	1,5%		5,9%	2,4%	
Autre raison	3,6%	2,0%	2,6%	2,2%	3,6%	4,4%	2,4%	2,4%
Sans indication de raison	9,5%	6,8%	8,2%	6,6%	9,9%	10,3%	11,9%	14,3%
N^2	³ 274	440	389	273	111	68	42	42

-

 $^{^{23}}$ Nombre de jeunes avec lesquels un contact a pu être établi, pourcentages calculés par rapport à ce nombre

Différences par rapport au parcours postérieur au décrochage	Ecole au Luxembourg	Ecole à l'étranger	Travail/mesure d'ins. prof.	Sans occupation	Départ du pays
Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire	14,2%	12,8%	17,4%	16,3%	2,3%
Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	16,0%	43,8%	3,0%	1,5%	7,0%
Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée	1,9%	15,9%	8,6%	4,8%	4,7%
Problèmes de langue (en français, en allemand)	3,4%	15,1%	3,2%	2,8%	7,0%
Je n'aimais pas certaines branches	2,6%	1,9%	0,9%	1,7%	,
Mauvaise orientation, je n'aimais pas la voie de formation choisie	6,0%	8,5%	5,5%	7,8%	
Pas satisfait avec syst. scol. lux (horaire, durée, organisation)	3,4%	12,4%	2,9%	2,0%	
J'ai échoué à l'examen d'admission (formation/école/État/communes/armée/police)	0,7%	1,9%	0,7%	1,1%	
Meilleures/plus de /autres possibilités	12,3%	29,8%	2,7%	1,1%	
Mon école d'origine n'offrait pas la formation désirée, par intérêt pour formation/métier/branches	6,7%	9,7%	3,0%	3,1%	
Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires)	1,5%	4,7%	3,0%	4,4%	
Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	17,2%	10,5%	14,3%	12,6%	
Plus de motiv. pour les études/plus envie d'aller à l'école/fin de la scol. oblig.	6,3%	1,6%	18,2%	18,0%	
Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues		1,2%	3,9%	5,2%	
Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/faillite de l'entreprise		0,4%	6,1%	8,0%	
J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	0,4%		7,2%	5,7%	2,3%
Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	0,7%	2,7%	20,8%	16,5%	
Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	3,7%	4,7%	2,3%	2,4%	
J'avais des problèmes avec mes professeurs	6,7%	5,4%	4,5%	4,1%	
J'avais des problèmes avec les autres élèves	4,9%	3,1%	2,9%	2,2%	
Internat dans la nouvelle école	0,7%	7,0%			
Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	7,5%	10,1%	0,4%	0,4%	
Mes parents voulaient que je change d'école	3,7%	4,3%		0,2%	
Dyslexie, dysorthographie, hyperactivité	0,7%	1,6%	0,9%	0,6%	
Maladie, handicap, problème de santé, accident, allergie	1,9%	3,9%	4,8%	7,8%	
Raisons personnelles, familiales, financières (également grossesse)	6,7%	6,2%	9,5%	16,7%	7,0%
Problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine		0,4%	0,4%	1,1%	2,3%
Pour gagner de l'argent/j'ai trouvé un emploi			3,4%	0,9%	
Grossesse/ a eu un enfant	Ī		1,1%	0,9%	
Problèmes de drogue/de délinquance	0,4%	0,4%	1,1%	0,7%	
Déménagement	0,7%	1,2%		0,4%	100,0%
Autre raison	2,6%	4,7%	2,1%	2,6%	
Sans indication de raison	23,9%	3,9%	7,5%	3,9%	
N^{24}	268	258	559	540	43

=

²⁴ voir note de bas de page 1